

LE Journal d'Agriculture ILLUSTRE

Montréal, 15 Février 1896

Table des Matières

CONDITIONS DE SUCCÈS EN INDUSTRIE LAITIÈRE... 151
NOTRE COMMERCÉ AVEC L'ANGLETERRE... 151
UN POUILLIER MODÈLE (avec gravures)... 151
LE PROGRES PAR LES CERCLES AGRICOLES... 153
NOTES D'UN CONFÉRENCE AGRICOLE SUR le comté de Champlain... 156
PRÉCIS DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE, par J. A. Couture, M. V... 157
CHÈQUES ET AITRES... 157
PETITES NOTES... 160
PETITES RECETTES... 161
AGRICULTURE GÉNÉRALE
CONCOURS DU MÉRITE AGRICOLE POUR 1896... 161
PLANS DE CHANGES A LA DISPOSITION DU PUBLIC... 161
CONCOURS DU MÉRITE AGRICOLE, 1895... 161
COLONISATION
AGENCES DE COLONISATION... 162
LES PROGRÈS DE LA COLONISATION... 162
FAITS DIVERS DE LA COLONISATION... 162
INDUSTRIE LAITIÈRE
ÉCOLE DE LAITIÈRE DE ST-HYACINTHE... 162
SYNDICATS DE BUCHÈRES ET DE FROMAGÈRES... 162
COMICES DE LAITIÈRE... 162
REVUE DE LA PRESSE SPÉCIALE... 162
PLANTES QUI ONT DE L'INFLUENCE SUR LA VACHE ET SUR LE LAIT... 163
CONVENTION DE LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE A WATERLOO... 164
ARBORICULTURE ET HORTICULTURE
SILVICULTURE—Sucre et sirop d'érable... 164

CONDITIONS DE SUCCÈS EN INDUSTRIE LAITIÈRE

A cause de la concurrence qui nous est faite par les pays étrangers, les prix des produits laitiers vont toujours en baissant.

Si les cultivateurs veulent que l'industrie laitière continue à rapporter des profits, ils doivent chercher à diminuer autant que possible le prix de revient du lait et, pour y arriver, ils doivent :

- 1.—Se livrer à la culture des fourrages verts et surtout du maïs fourrage;
2.—Cultiver plus en grand que par le passé les racines fourragères;
3.—Avoir beaucoup de trèfle dans les prairies et les pâturages;
4.—Faire avec soin la sélection de leurs vaches et engraisser, en vue de la production de la viande, toutes celles qui donnent peu de lait ou un lait peu riche en gras sans égard à la race ni à la beauté;
5.—Élever seulement les génisses provenant de bonnes vaches laitières;
6.—Avoir des étables chaudes, bien éclairées et aérées;
7.—Donner aux vaches une alimentation variée, substantielle et régulière.
8.—Avoir de bonnes porcheries et utiliser les sous-produits de la laiterie en engraisant de jeunes porcs.

Tournée finale d'inspection du bétail canadien

AVIS TRÈS IMPORTANT

Les livres du bétail souche canadien seront irrévocablement fermés le 30 juillet prochain : à partir de cette date, on ne pourra faire enregistrer que les animaux nés de parents déjà enregistrés.

La tournée d'inspection commencera dans la dernière semaine de mai et sera faite simultanément dans toutes les parties de la province, afin qu'elle puisse être terminée le 30 juillet.

Cette tournée d'inspection est gratuite, mais soumise aux conditions suivantes :

- 1. Les animaux que l'on désire faire inspecter seront amenés au lieu choisi pour l'inspection et, pour aucune raison quelconque, l'inspecteur ne se rendra chez les particuliers.
2. Tout animal présenté à l'inspection devra être accompagné d'une formule donnant le sexe, l'âge, la couleur et les marques spéciales de l'animal; le nom et la résidence du propriétaire. Ces formules seront fournies gratuitement aux secrétaires des cercles agricoles et à MM. les curés où il n'y a pas de cercle.
3. Toutes les demandes d'inspection devront être adressées au secrétaire du cercle de la paroisse ou à M. le curé là où il n'y a pas de cercle, et transmises par ces messieurs un ou deux jours avant le 15 mars prochain. Comme l'itinéraire doit être préparé et publié dans le No du Journal d'Agriculture du 15 Avril, il nous sera impossible de tenir compte des demandes d'inspection qui nous parviendront après le 15 mars.

4. Le Journal d'Agriculture du 15 avril et du 15 mai contiendra la liste des lieux de réunion des animaux pour chaque comté, la date de l'inspection à chaque lieu de réunion, le nom de l'inspecteur; tout le monde pourra en prendre connaissance et se conduire en conséquence.

5. SONT ADMIS A L'ENREGISTREMENT :

- 1. Les taureaux et les femelles tout noirs.
2. Les taureaux et les femelles noirs, avec des jaunes.
3. Les taureaux et les femelles noirs, avec des jaunes et un cercle jaune ou gris autour du nez.
4. Les taureaux et les femelles brun-foncé, avec des jaunâtres.
5. Les femelles SEULEMENT de couleur jaunâtre, ou rouge très pâle; dans ce cas elles doivent être de qualité vraiment supérieure.
6. Les femelles SEULEMENT barrées (bringée) brunes.
N. B.—Dans tous les cas les cornes doivent être noires, ou blanches avec bout noir.
Il n'y a aucune objection à un peu de blanc sous le ventre ou à la queue.

SONT REFUSÉS :

- 1. Les animaux sans cornes ou dont les cornes ont été coupées.
2. Les animaux dont les cornes sont jaunes ou jaunâtres.
3. Les animaux qui ont des taches blanches pivelées.
4. Les animaux cuille, (noir et blanc, ou rouge et blanc).
5. Les animaux rouge foncé.
6. Les vaches mauvaises laitières, ou laides.
7. Les animaux qui ont des marques de sang étranger.
8. Les veaux de l'année.
6. Messieurs les secrétaires des cercles et messieurs les curés dans les paroisses où il n'y a pas de cercle sont priés de donner toute la publicité possible à cet avis; ou nous faisant la demande de formules ils sont priés de dire le nombre dont ils ont besoin.

J. A. COUTURE, M. V.

Secrétaire de la Société générale des éleveurs.

N. B. On est prié de se rappeler que le gouvernement n'a plus rien à faire avec les livres de généalogie du bétail Canadien, les quels sont, depuis juillet dernier, sous le contrôle de La Société Générale des Éleveurs de la province de Québec.—J. A. C.

NOTRE COMMERCÉ AVEC L'ANGLETERRE

Entrevue de M. Stark, de Liverpool, avec l'honorable M. Beaubien—Importance du commerce de beurre—Emballage—Nécessité de faire des expéditions régulières de beurre frais—Inspection—La meilleure époque pour l'écoulement du beurre canadien—Défauts de notre fromage—Notre commerce d'œufs devient plus considérable—Emballage et prix des œufs—Le commerce de pommes devient de plus en plus important—Bacon canadien supérieur à celui des États-Unis—Lettre de M. J. de L. Taché

Le 10 janvier dernier, monsieur Walter Stark, de la maison Marples, Jones & Co., de Liverpool, Angleterre, se trouvant à Québec, a eu une entrevue avec l'honorable monsieur

Beaubien au sujet de notre commerce de beurre, de fromage, de bacon, de pommes et d'œufs, avec l'Angleterre. D'après ce négociant, la politique suivie par le gouvernement pour encourager l'exportation du beurre a déjà produit et produira les meilleurs effets. Notre commerce de beurre avec l'Angleterre aurait été détruit complètement si nous n'avions pas adopté les moyens d'expédition cet article à l'état frais, régulièrement chaque semaine. Si nous continuons ce système, cette exportation prendra un développement considérable.

Beurre.—Pour l'emballage, monsieur Stark préfère les boîtes aux tinettes. Il prétend que le bois que nous employons donne un mauvais goût à une partie du beurre malgré le papier paraffiné dont on l'entoure. Au Danemark, le même défaut n'existe pas pour leurs colis qui sont faits avec du hêtre, tandis que nos boîtes ou tinettes sont de bois blanc ou d'autre bois non. Ne pourrions nous pas

faire disparaître ce défaut en employant le hêtre ou l'ébène pour l'emballage du beurre? L'école de laiterie de Saint-Hyacinthe devrait faire des essais à ce sujet.

Monsieur Stark recommande fortement d'expédier du beurre régulièrement chaque semaine à l'état frais. Autrement, nous courons le risque de voir cet article rejeté sur le marché anglais.

L'automne dernier, il a reçu 100 tinettes de beurre qui avaient été gardées dans les réfrigérants pendant quelques mois à Montréal. Il a distribué ce beurre entre des épiciers de l'Angleterre. Dix d'entre eux, ayant perdu plusieurs clients à cause de la mauvaise qualité de ce beurre, ont décidé de ne plus acheter de beurre canadien.

Nous avons par là une idée du soin qu'il faut apporter à la bonne qualité de notre beurre et à sa livraison en bon état. Monsieur Stark dit que le beurre devrait être expédié dans les sept jours qui suivent sa fabrication et plus tôt si possible, et il devrait être sur le marché anglais au moins dans les trois semaines du jour de sa fabrication. Il nous conseille de faire inspecter notre beurre par un inspecteur, et tout paquet ainsi inspecté devrait être estampé par cet officier. En Australie, tout le beurre est inspecté.

Nous devrions rechercher plutôt le marché de Liverpool que celui de Bristol. Dans ce dernier endroit, le beurre se vend un schelling par quintal de moins qu'à Liverpool.

D'après monsieur Stark, la date de la fabrication du beurre ne devrait pas être estampée sur la boîte ou la tinette. Il est en faveur de la congélation du beurre, laquelle, d'après lui, ne nuirait aucunement à sa qualité, quoique le beurre frais soit encore préférable au beurre gelé.

Dans les mois de juin et juillet, il y a sur le marché anglais une grande quantité de beurre offert par les cultivateurs irlandais et anglais. Il est alors assez difficile d'écouler notre beurre, mais tout de même, monsieur Stark conseille d'expédier régulièrement chaque semaine une partie de notre beurre à l'état frais pendant ces deux mois afin de le faire connaître et apprécier. Dans le mois d'août, l'offre des beurres irlandais et dansis diminue et l'on commence à demander le beurre canadien. Cette demande augmente dans le mois de septembre, mais les meilleurs mois pour l'écoulement de cet article sont ceux d'octobre et de novembre.

Monsieur Stark engage fortement le gouvernement à accorder une prime de 1 cent par livre pour le tiers de la production du premier juin au premier novembre, pourvu toujours que le beurre soit expédié à l'état frais.

La production du beurre en Australie a diminué l'an dernier de 25 %, à cause de la sécheresse. Pour le fromage, il y a eu dans ce pays une diminution à peu près dans la même proportion.

Monsieur Stark est au Canada dans le but de favoriser l'organisation de réfrigérants sur une ligne de steamers entre le Canada et l'Angleterre. Il promettra tout le commerce de sa maison à la compagnie qui munira ses bateaux d'appareils frigorifiques. Il veut qu'il y ait deux compartiments séparés, dont l'un pour le fromage avec une température moins basse que pour celui du beurre. C'est aussi son intention d'avoir des réfrigérants à Liverpool.

Monsieur Stark dit que les étiquettes du gouvernement pour l'exportation du beurre primé devraient être apposées seulement par l'inspecteur parce que, l'an dernier, on a mis de ces